

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES
BOUCHES-DU-RHÔNE**

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

19 Octobre 2018

OBJET : Modification des programmes des pistes cyclables et de modernisation des routes départementales.

L'an deux mille dix-huit et le Vendredi dix-neuf Octobre, à neuf heures trente, le Conseil départemental s'est assemblé en session ordinaire dans le lieu accoutumé de ses séances, sous la présidence de Madame Martine VASSAL.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Martine AMSELEM, Sylvia BARTHELEMY, Rébia BENARIOUA,
Sabine BERNASCONI, Solange BIAGGI, Jean-Pierre BOUVET, Danièle BRUNET,
Marie-Pierre CALLET, Laure-Agnès CARADEC, Sylvie CARREGA,
Corinne CHABAUD, Sandra DALBIN, Brigitte DEVESA, Anne DI MARINO,
Maurice DI NOCERA, Jean-Claude FERAUD, Gérard FRAU, Gérard GAZAY,
Hélène GENTE-CEAGLIO, Bruno GENZANA, Jacky GERARD, Valérie GUARINO,
Jean-Noël GUERINI, Haouaria HADJ-CHIKH, Henri JIBRAYEL, Nicole JOULIA,
Eric LE DISSES, Lucien LIMOUSIN, Richard MALLIE, Danielle MILON,
Véronique MIQUELLY, Yves MORAINÉ, Lisette NARDUCCI, Benoît PAYAN, Jean-
Marc PERRIN, Henri PONS, Christiane PUJOL, René RAIMONDI, Aurore RAOUX,
Didier REAULT, Denis ROSSI, Lionel ROYER-PERREAUT, Michèle RUBIROLA,
Patricia SAEZ, Thierry SANTELLI, Josette SPORTIELLO, Geneviève TRANCHIDA,
Martine VASSAL, Jean-Marie VERANI, Frédéric VIGOUROUX

ÉTAIENT EXCUSÉS :

Patrick BORE donne procuration à Danielle MILON,
Rosy INAUDI donne procuration à Josette SPORTIELLO,
Claude JORDA donne procuration à Gérard FRAU,
Nicolas KOUKAS donne procuration à Aurore RAOUX,
Christophe MASSE donne procuration à Geneviève TRANCHIDA,
Marine PUSTORINO donne procuration à Didier REAULT,
Maurice REY donne procuration à Sandra DALBIN

ÉTAIT ABSENT :

Evelyne SANTORU-JOLY

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES
BOUCHES-DU-RHÔNE**

**SEANCE PUBLIQUE DU 19 Octobre 2018
ATTRACTIVITE ET RAYONNEMENT
RAPPORTEUR(S) : M. ERIC LE DISSES**

DÉLIBÉRATION

OBJET : Modification des programmes des pistes cyclables et de modernisation des routes départementales.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réuni en Séance Publique le 19 Octobre 2018 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé d'approuver les modifications des programmes de pistes cyclables et de modernisation des routes départementales, votées au BP 2018, telles que précisées dans le corps du rapport.

A l'unanimité

ADOPTE

**Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation**

Signé

**Nathalie Tarrisse
Directrice**

du Service des Séances de l'Assemblée